



# ACROLA

Association pour la Connaissance et la  
Recherche Ornithologique Loire et Atlantique

**Bilan et Analyse des données du Suivi Temporel des  
Oiseaux Communs par Capture (STOC-Capture) de  
Donges-Est pour la période 2018-2023**



NANTES   
SAINT-NAZAIRE  
**PORT**

Les données présentées dans ce rapport ont été récoltées dans le cadre d'opérations de baguage des oiseaux à des fins scientifiques. En France, toutes les opérations liées au baguage des oiseaux se déroulent sous l'égide du Centre de Recherche sur la Biologie et les Populations d'Oiseaux (CRBPO), un département du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN-Paris).



L'association ACROLA tient à remercier sincèrement les bagueurs, aide-bagueurs et bénévoles qui ont participé à ce suivi. Merci également au Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire pour leur confiance et leur implication dans nos études scientifiques.

## **ACROLA**

Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique

13bis rue du Calvaire

44360 Cordemais

@ : [info@acrola.fr](mailto:info@acrola.fr)

Rédaction : BARLES Amandine

Relecture : DUGUÉ Hubert

Illustrations : ACROLA

Photo de couverture : Linotte mélodieuse, ©HOAREAU Marine

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction.....</b>                              | <b>4</b>  |
| <b>Contexte.....</b>                                  | <b>4</b>  |
| <b>Matériel et méthodes.....</b>                      | <b>5</b>  |
| <b>Résultats.....</b>                                 | <b>7</b>  |
| <b>Cortège d'espèces et effectifs de capture.....</b> | <b>7</b>  |
| <b>Evolution de l'âge-ratio.....</b>                  | <b>11</b> |
| <b>Autocontrôles interannuels .....</b>               | <b>14</b> |
| <b>Conclusion .....</b>                               | <b>18</b> |



Rougegorge familier, ©HOAREAU Marine

## Introduction

Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, connaître l'état et la dynamique des populations est un atout indispensable à la compréhension de l'évolution des écosystèmes et à la prise de décision en matière de conservation.

Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Capture (STOC-Capture) a été mis en place en 1989 par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO). Il a pour but l'étude des populations d'oiseaux nicheurs communs, et s'appuie pour cela sur l'analyse de données de baguage, obtenues localement au printemps selon un protocole standardisé. Ce programme permet depuis sa mise en place l'étude des tendances démographiques des populations d'oiseaux nicheurs à l'échelle nationale, mais renseigne également sur l'impact des pratiques de gestion à l'échelle locale. En outre, les données de baguage ont l'avantage d'informer sur la productivité et la qualité de la reproduction, la survie, la fidélité au site etc. Ces données sont donc complémentaires à celles d'inventaires sans capture, et permettent une compréhension plus fine des dynamiques populationnelles.

L'association ACROLA mène depuis 2018 un suivi s'inscrivant dans le cadre de ce programme sur le site de Donges-Est, situé sur le territoire du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire. 2519 captures ont été réalisées à ce jour.

Ce rapport a pour objectif de présenter les résultats du programme mené par l'ACROLA à Donges-Est entre 2018 et 2023. Y sont abordés l'évolution des effectifs, les espèces capturées, l'étude de l'âge-ratio comme indicateur de la qualité de la reproduction et l'analyse des autocontrôles interannuels.

## Contexte

La commune de Donges se situe au bord de l'Estuaire de Loire, au cœur du département de la Loire-Atlantique. Le site de Donges-Est, localisé au centre de l'axe entre le Parc naturel régional de Brière, la réserve du Massereau-Migron et le lac de Grand Lieu présente une mosaïque d'écosystèmes remarquables abritant une faune et une flore exceptionnelle. Il s'agit également d'un site de halte migratoire d'importance internationale pour les passereaux migrateurs provenant du Nord de l'Europe et se dirigeant jusqu'en Afrique subsaharienne.

En 2018, l'ACROLA a mis en place une station de baguage au Nord du site de Donges-Est (Figure 1), s'inscrivant dans le cadre du protocole de suivi scientifique STOC-Capture. Après avoir été utilisée comme piste d'entraînement de chevaux, puis comme lieu de stockage de foin, ce site est aujourd'hui géré par l'ACROLA dans le cadre d'une convention avec le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire. Le milieu est principalement buissonnant avec des ronciers et aubépines, mais clairsemé de pelouses sèches et sableuses, et localement plus fermé avec une strate arborescente caducifoliée. La partie Nord-Est du site, en contrebas,

est plus humide. Les résultats du suivi STOC-Capture permettent de suivre l'évolution des populations avifaunistiques mais renseignent également sur la qualité du site et sur l'impact des pratiques de gestion qui y sont menées sur les populations d'oiseaux nicheuses.

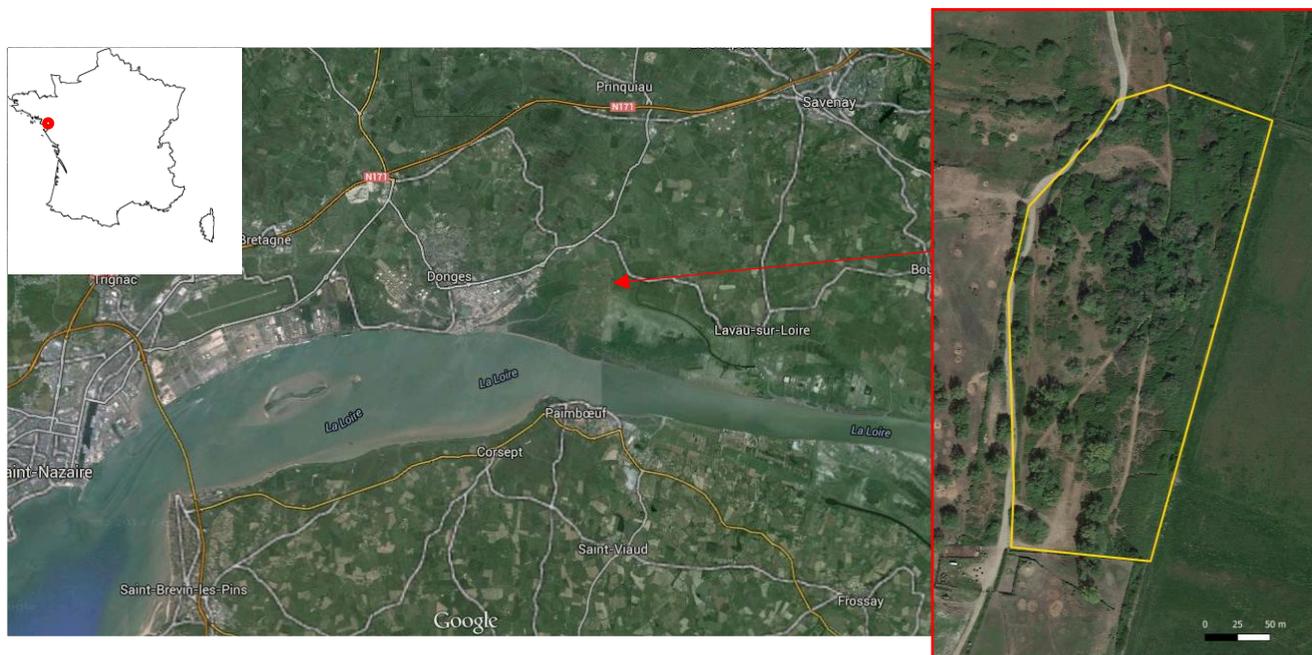


Figure 1 : Emplacement du site du STOC-Capture de Donges-Est

## Matériel et méthodes

Le programme de baguage mis en place à Donges-Est suit le protocole standardisé STOC-Capture établi par le CRBPO. Chaque année, 3 sessions de capture étalées entre mi-mai et début juillet sont réalisées, à environ 3 semaines d'intervalle (Tableau 1). Chaque session débute 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'à 14h maximum.

Tableau 1 : Dates des sessions de captures entre 2018 et 2023

| Année | 1 <sup>ère</sup> session | 2 <sup>ème</sup> session | 3 <sup>ème</sup> session |
|-------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 2018  | 18/05                    | 8/06                     | 4/07                     |
| 2019  | 18/05                    | 13/06                    | 27/06                    |
| 2020  | 15/05                    | 5/06                     | 26/06                    |
| 2021  | 21/05                    | 8/06                     | 25/06                    |
| 2022  | 19/05                    | 9/06                     | 28/06                    |
| 2023  | 16/05                    | 2/06                     | 23/06                    |

Jusqu'en 2022, 25 filets de capture étaient installés sur le site à emplacements fixes entre les sessions et les années. En 2023, la voilure a été réduite à 18 filets. Les filets sont en nylon et mesurent 12m de long et 2.5m de hauteur. Ils sont numérotés et répartis sur la totalité du site d'étude (Figure 2), afin d'échantillonner tous les types d'habitats et de contacter un maximum d'espèces. Ce suivi est réalisé sans l'utilisation de repasse (leurre sonore attirant les oiseaux), interdite en période de reproduction.

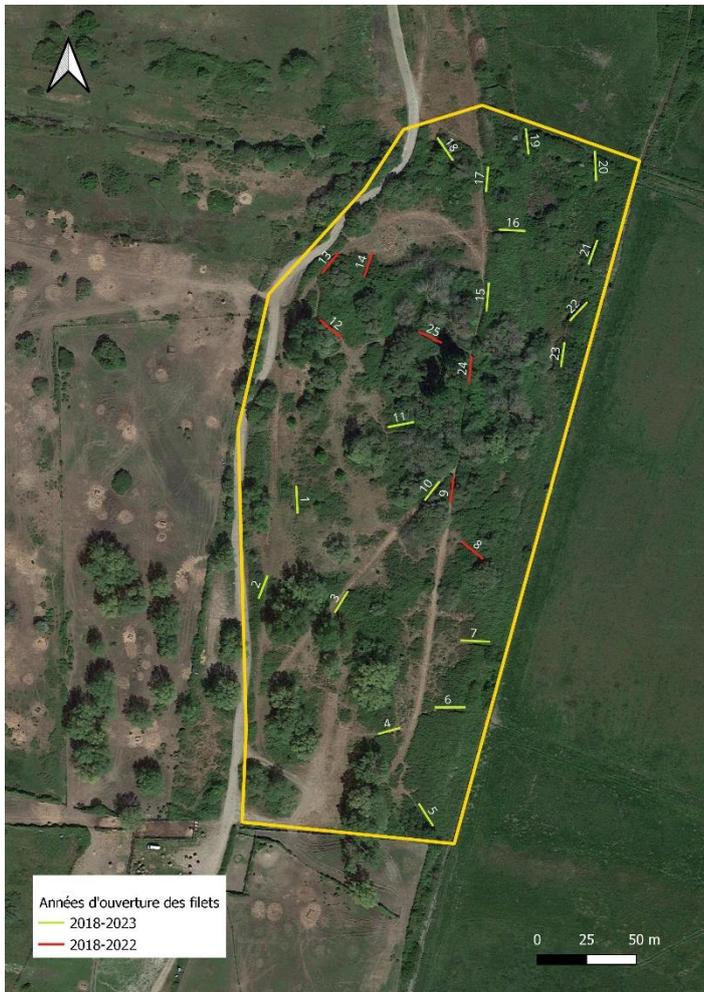


Figure 2 : Emplacement des filets du STOC-Capture de Donges-Est de 2018 à 2023

Dans le cadre du protocole STOC-Capture, le baguage s'effectue au filet afin de minimiser le temps de maintien des oiseaux en captivité, qui est critique en période de reproduction. Les filets sont visités toutes les 30 minutes. Les oiseaux capturés sont bagués, et l'on détermine l'âge et le sexe lorsque cela est possible. La longueur de l'aile pliée et du tarse, la masse et l'adiposité sont également mesurées.



Figure 3 : Démaillage d'une Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)

# Résultats

## Cortège d'espèces et effectifs de capture

Depuis le début du suivi en 2018, 2519 captures ont été enregistrées pour 1880 individus appartenant à 30 espèces différentes. Les espèces les plus capturées sur le site sont la Fauvette à tête noire, largement majoritaire, l'Hypolaïs polyglotte, le Pouillot véloce, l'Accenteur mouchet, le Rougegorge familier, la Fauvette grisette, le Rossignol philomèle et la Bouscarle de Cetti (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre d'individus capturés par espèce et par année dans le cadre du STOC-Capture

| Nom vernaculaire       | Nom latin                      | 2018       | 2019       | 2020       | 2021       | 2022       | 2023       | Total       |
|------------------------|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| Fauvette à tête noire  | <i>Sylvia atricapilla</i>      | 102        | 137        | 39         | 87         | 84         | 50         | 499         |
| Hypolaïs polyglotte    | <i>Hippolaïs polyglotta</i>    | 42         | 42         | 30         | 36         | 24         | 34         | 208         |
| Pouillot véloce        | <i>Phylloscopus collybita</i>  | 27         | 49         | 35         | 52         | 29         | 16         | 208         |
| Accenteur mouchet      | <i>Prunella modularis</i>      | 28         | 31         | 30         | 42         | 26         | 18         | 175         |
| Rougegorge familier    | <i>Erithacus rubecula</i>      | 29         | 29         | 26         | 32         | 15         | 20         | 151         |
| Fauvette grisette      | <i>Sylvia communis</i>         | 33         | 30         | 10         | 32         | 6          | 24         | 135         |
| Rossignol philomèle    | <i>Luscinia megarhynchos</i>   | 32         | 19         | 22         | 16         | 16         | 8          | 113         |
| Bouscarle de Cetti     | <i>Cettia cetti</i>            | 26         | 13         | 18         | 16         | 16         | 19         | 108         |
| Mésange bleue          | <i>Cyanistes caeruleus</i>     | 7          | 21         | 6          | 20         | 7          | 20         | 81          |
| Mésange charbonnière   | <i>Parus major</i>             | 3          | 19         | 6          | 10         | 15         | 10         | 63          |
| Merle noir             | <i>Turdus merula</i>           | 13         | 14         | 6          | 9          | 9          | 5          | 56          |
| Fauvette des jardins   | <i>Sylvia borin</i>            | 6          | 14         | 10         | 8          | 4          | 8          | 50          |
| Mésange à longue queue | <i>Aegithalos caudatus</i>     | 4          | 21         | 9          | 7          | 3          | 4          | 48          |
| Grive musicienne       | <i>Turdus philomelos</i>       | 17         | 7          | 7          | 5          | 4          | 4          | 44          |
| Troglodyte mignon      | <i>Troglodytes troglodytes</i> | 8          | 9          | 3          | 3          | 7          | 3          | 33          |
| Pinson des arbres      | <i>Fringilla coelebs</i>       | 3          | 12         |            | 7          | 5          | 2          | 29          |
| Linotte mélodieuse     | <i>Carduelis cannabina</i>     | 2          | 4          | 6          | 8          | 7          | 1          | 28          |
| Chardonneret élégant   | <i>Carduelis carduelis</i>     | 4          | 3          | 5          | 2          | 1          |            | 15          |
| Tarier pâtre           | <i>Saxicola rubicola</i>       |            | 1          | 2          | 2          | 1          | 3          | 9           |
| Grimpereau des jardins | <i>Certhia brachydactyla</i>   |            |            | 1          | 3          | 1          | 2          | 7           |
| Rousserolle effarvatte | <i>Acrocephalus scirpaceus</i> | 2          | 1          |            | 1          |            |            | 4           |
| Moineau domestique     | <i>Passer domesticus</i>       |            | 1          |            |            | 1          | 1          | 3           |
| Geai des chênes        | <i>Garrulus glandarius</i>     | 2          |            |            |            |            |            | 2           |
| Caille des blés        | <i>Coturnix coturnix</i>       |            |            |            |            |            | 1          | 1           |
| Pie-grièche écorcheur  | <i>Lanius collurio</i>         |            |            | 1          |            |            |            | 1           |
| Locustelle tachetée    | <i>Locustella naevia</i>       | 1          |            |            |            |            |            | 1           |
| Milan noir             | <i>Milvus migrans</i>          |            |            |            |            | 1          |            | 1           |
| Tarier des prés        | <i>Saxicola rubetra</i>        |            | 1          |            |            |            |            | 1           |
| Serin cini             | <i>Serinus serinus</i>         | 1          |            |            |            |            |            | 1           |
| Tourterelle des bois   | <i>Streptopelia turtur</i>     |            |            | 1          |            |            |            | 1           |
| <b>Total</b>           |                                | <b>392</b> | <b>478</b> | <b>273</b> | <b>398</b> | <b>282</b> | <b>253</b> | <b>2076</b> |

Afin de ne pas biaiser les résultats avec les contrôles intra-annuels, les analyses ont été faites prioritairement sur le nombre d'individus capturés dans l'année. L'année 2019 est celle comptabilisant le plus de d'oiseaux capturés avec 478 individus. En revanche, l'année 2023 est la plus mauvaise année depuis le début du suivi avec seulement 253 individus capturés. L'effort de capture ayant été moindre cette année, il convient, afin de pouvoir comparer les effectifs, de se placer à filets constants, c'est-à-dire de ne conserver dans l'analyse que les filets ayant été ouverts tous les ans (n=18).

A filets constants, on comptabilise 2218 captures. C'est 2019 qui représente la meilleure année en termes d'effectifs avec 489 captures dont 416 individus, et 2020 qui représente la moins bonne avec 277 captures dont 220 individus (Figure 4). On remarque une tendance générale à la baisse depuis le début du suivi.

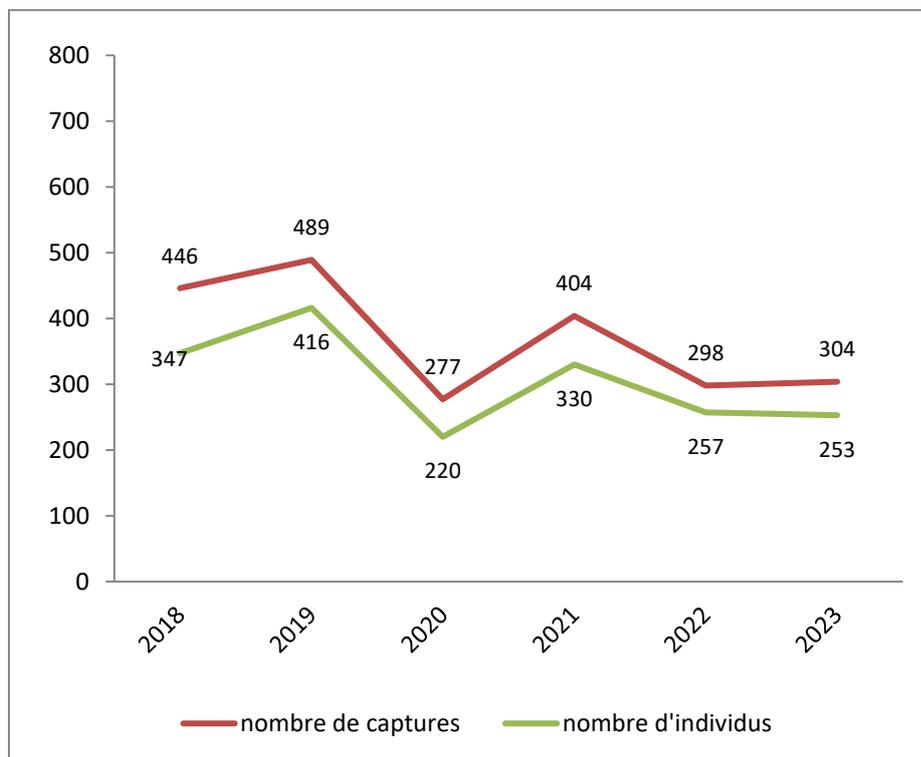


Figure 4 : Nombre de captures et d'individus capturés par année à filets constants

Si l'on regarde plus en détails l'évolution des effectifs capturés par espèce, on remarque que la tendance est également à la baisse pour les huit espèces les plus capturées sur le site (Figure 5). Ces diminutions sont plus ou moins marquées selon des espèces. En effet, on enregistre une forte baisse pour le Rossignol philomèle depuis le début du suivi (de 29 à 8 individus entre 2018 et 2023). Le Pouillot véloce et l'Accenteur mouchet sont également baisse depuis 2021. Les effectifs d'Hypolaïs polyglotte, de Fauvette grisette, de Rougegorge familier et de Bouscarle de Cetti sont quant à eux plus fluctuants et remontent en 2023.

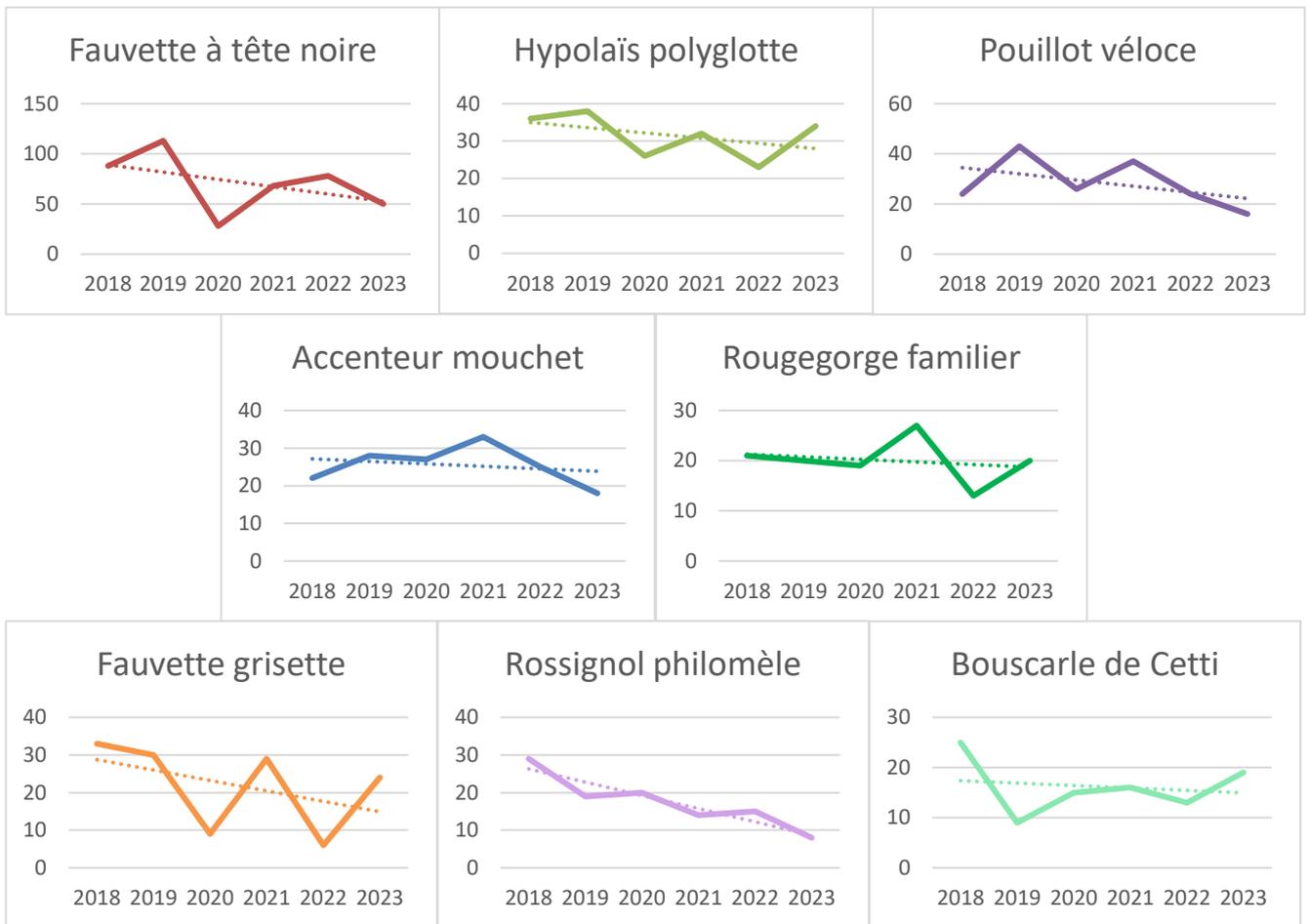


Figure 5 : Evolution annuelle du nombre d'individus à filets constants pour les 8 espèces les plus capturées. La courbe en pointillés représente la tendance d'évolution de ces effectifs, modélisée grossièrement par une régression linéaire simple.



Figure 6 : De gauche à droite et de haut en bas : Fauvette à tête noire, Hypolaïs polyglotte, Pouillot véloce, Accenteur mouchet, Rougegorge familier, Fauvette grisette, Rossignol philomèle et Bouscarle de Cetti.

Le détail des effectifs par session de capture (Figure 7) permet de constater de fortes variations interannuelles. En effet, on remarque par exemple que les effectifs et la proportion d'individus capturés lors de la 2<sup>ème</sup> session de 2019 sont très importants (179 individus soit 43% des individus de l'année). Or, ayant eu lieu le 13 juin, cette session est la plus tardive des 2<sup>èmes</sup> sessions du suivi (Tableau 1), ce qui a pu largement contribuer à l'importance des effectifs par rapport aux autres années. En effet, il s'agit de la période où les poussins sortent du nid, et réaliser une 2<sup>ème</sup> session plus tardive a pu permettre la capture de jeunes oiseaux en plus grand nombre.

On remarque également qu'en 2023, le nombre et la proportion d'individus capturés lors de la 3<sup>ème</sup> session sont les plus importants depuis le début du suivi (128 individus soit 51% des individus de l'année). Il s'agit cette fois-ci de la session la plus précoce (23 juin), ce qui pourrait également expliquer ces chiffres, si l'on émet l'hypothèse que les individus se sont peu encore peu dispersés à cette date. De plus, les effectifs de captures sont faibles pour les deux premières sessions de 2023, ce qui justifie la forte proportion que représente la 3<sup>ème</sup> session en termes d'individus capturés. Ces deux premières sessions comptant également parmi les plus précoces, on peut supposer que peu de jeunes oiseaux ont été capturés, ce qui pourrait expliquer les faibles effectifs de cette année.

Il existe donc un biais lié aux dates des sessions de capture. L'étude de l'âge-ratio (nombre de jeunes par rapport au nombre d'adultes capturés) permet d'affiner ces résultats et de nous renseigner sur la qualité de la reproduction sur le site.

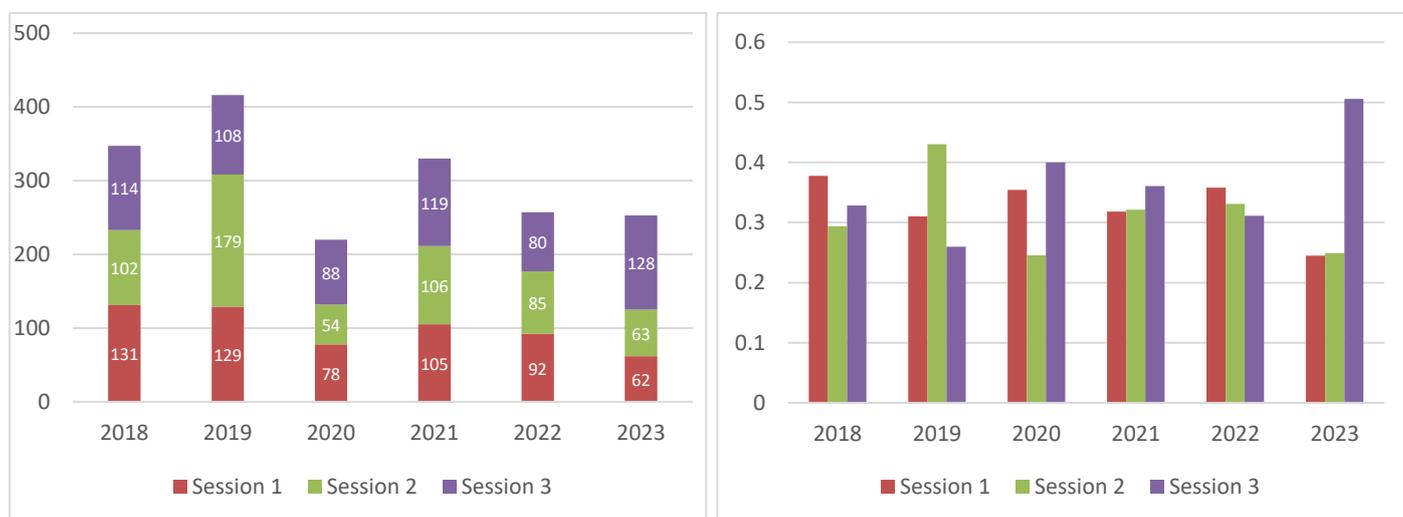


Figure 7 : A gauche, nombre d'individus capturés à filets constants par année et par session. A droite, proportion d'individus capturés par session au regard du nombre annuel.

## Evolution de l'âge-ratio

Les âges-ratios présentés dans la figure 8 ci-dessous représentent la proportion de jeunes dans les effectifs capturés à filets constants. On observe logiquement que la proportion de jeunes augmente de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> session, c'est-à-dire au cours de la période de reproduction.

L'année 2019 présente de loin le meilleur âge-ratio de la période avec 65% toutes sessions confondues. C'est également la meilleure année pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session ainsi qu'au nombre d'individus capturés. Au-delà donc de l'hypothèse d'une influence positive de la date tardive de la 2<sup>ème</sup> session de capture cette année-là, il semble que 2019 ait été une année particulièrement bonne pour le site. A l'inverse, l'année 2018 enregistre le 2<sup>ème</sup> effectif le plus important de la période mais l'âge-ratio le plus bas, indiquant une mauvaise reproduction.

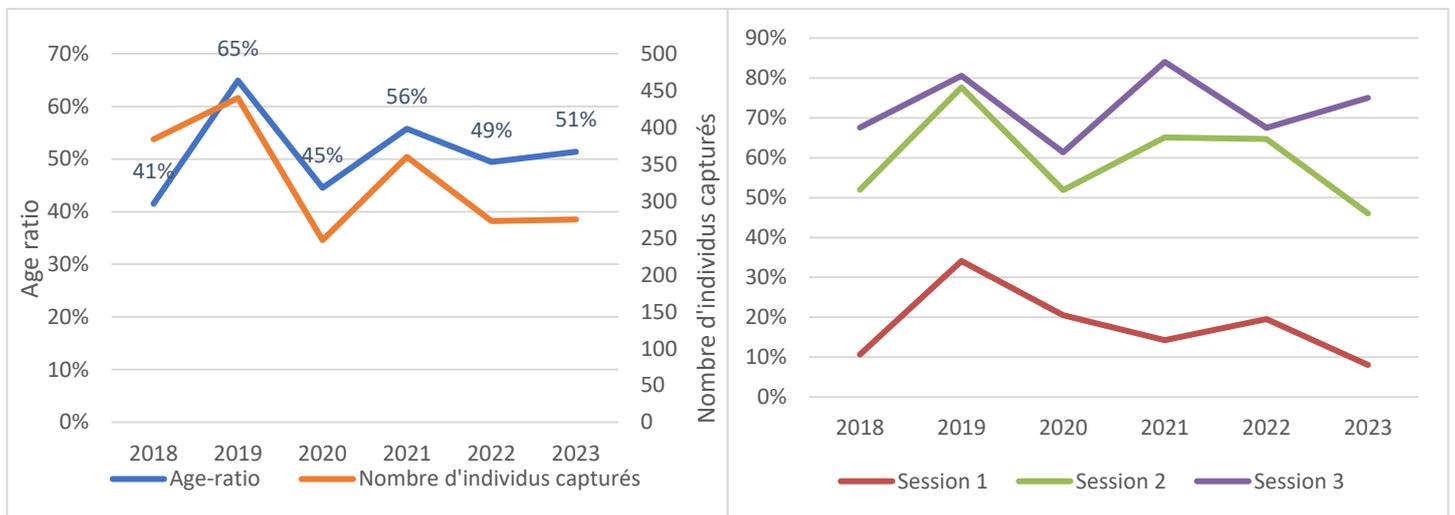


Figure 8 : A gauche, nombre et âge-ratio des individus capturés à filets constants par année toutes sessions confondues. A droite, âge-ratio des individus capturés à filets constants par année en fonction des sessions.

On remarque aussi, comme supposé précédemment, que les âge-ratios des deux premières sessions de 2023 sont, à l'instar de leurs effectifs, très faibles (les plus faibles depuis le début du suivi) avec respectivement 8% et 46% de jeunes. Les dates relativement précoces de ces sessions pourraient être en cause, puisque l'on observe un âge-ratio dans la moyenne haute pour la 3<sup>ème</sup> session avec 75%, ce qui indique plutôt une bonne reproduction.

Cependant, il est important au-delà de ces statistiques globales de regarder le détail espèce par espèce. En effet, certaines se reproduisent tôt dans l'année, tandis que d'autres sont plus tardives. De plus, certaines espèces comme la Bouscarle de Cetti peuvent produire plusieurs nichées par an tandis que d'autres n'en réalisent qu'une seule.

Pour la plupart des espèces majoritaires, les valeurs de l'âge-ratio sont très fluctuantes entre les années, indiquant de fortes variations de la qualité de la reproduction (Figure 9). On observe ainsi des valeurs allant de 29% à 74% pour la Fauvette à tête noire, de 11% à 57% pour la Fauvette grisette, de 27% à 56% pour la Bouscarle de Cetti, ou encore de 20% à 50% pour le

Rossignol philomèle. Seul le Rougegorge familier présente un âge-ratio important et relativement stable entre les années, présageant d'une bonne reproduction tous les ans. En revanche, l'Hypolaïs polyglotte enregistre des âge-ratios très faibles (entre 4% et 31% au maximum). Cependant, cette espèce étant particulièrement tardive, on peut supposer que l'on ne contacte qu'une faible proportion des jeunes oiseaux qui naissent sur le site, correspondant aux individus les plus précoces. Les âges-ratios sont donc probablement sous-estimés pour cette espèce. De plus, la valeur la plus importante de l'âge-ratio pour l'Hypolaïs polyglotte (31% en 2018) a été obtenue à la date la plus tardive du suivi (4 juillet), ce qui va dans le sens de cette hypothèse.

Enfin, on notera que ces 3 dernières années, la Fauvette à tête noire se porte plutôt bien, alors que l'Accenteur mouchet et dans une moindre mesure le Pouillot véloce, affichent des âge-ratios à la baisse.

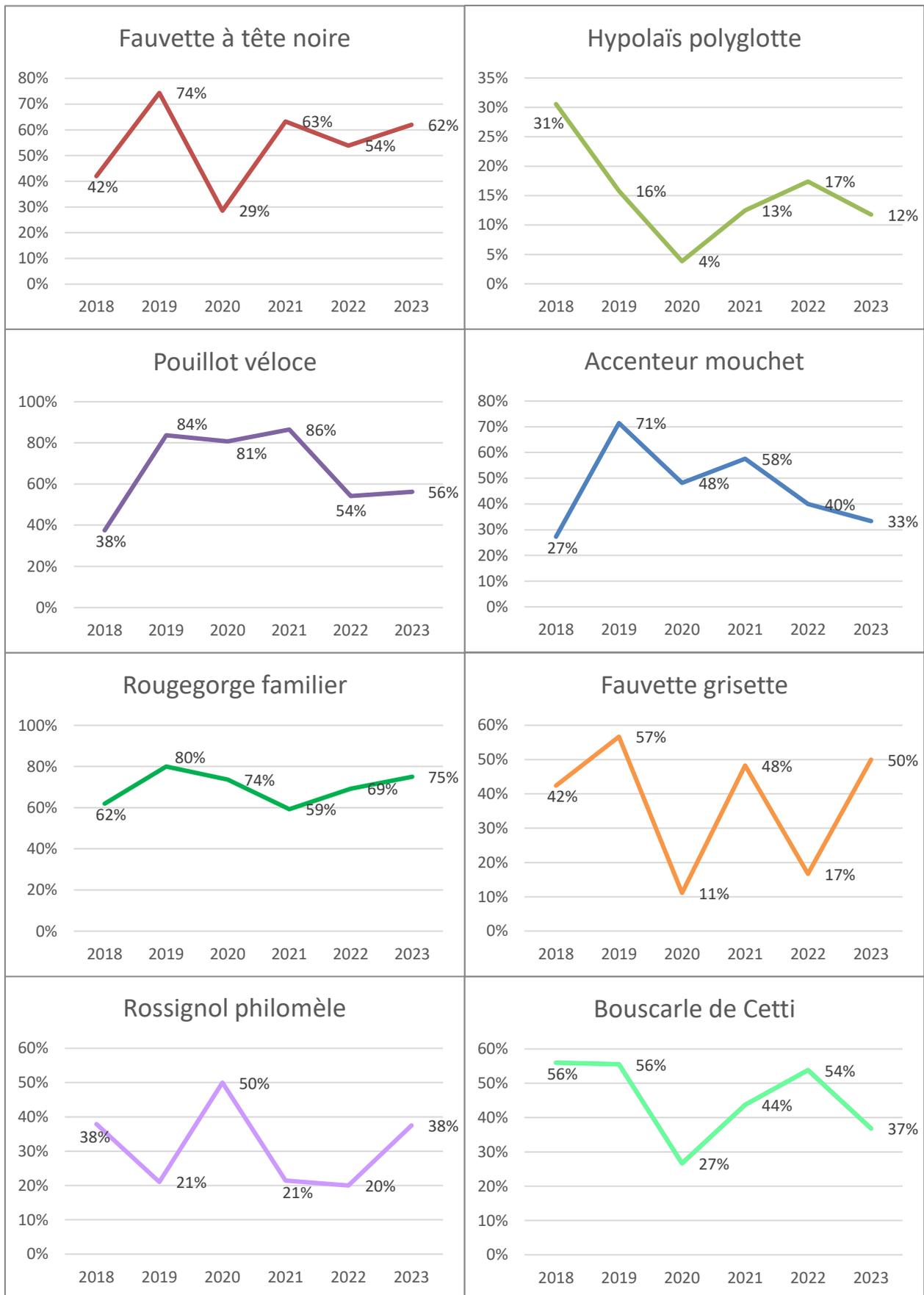


Figure 9 : Age-ratio des 8 huit espèces les plus capturées sur le site en fonction des années.

## Autocontrôles interannuels

Depuis 2018, 196 autocontrôles interannuels ont été réalisés. Ils concernent 155 individus de 14 espèces différentes (Figure 10). La Fauvette à tête noire suivie de l'Hypolaïs polyglotte puis de l'Accenteur mouchet sont les espèces les plus contrôlées entre les années. On notera les contrôles en 2018 puis en 2019 d'une Bouscarle de Cetti baguée en 2017 au camp de Donges-Est, ainsi que les contrôles d'un Rougegorge familier et d'une Mésange bleue bagués en-dehors du site et contrôlés respectivement en 2021 puis en 2023 et en 2021 puis en 2022.

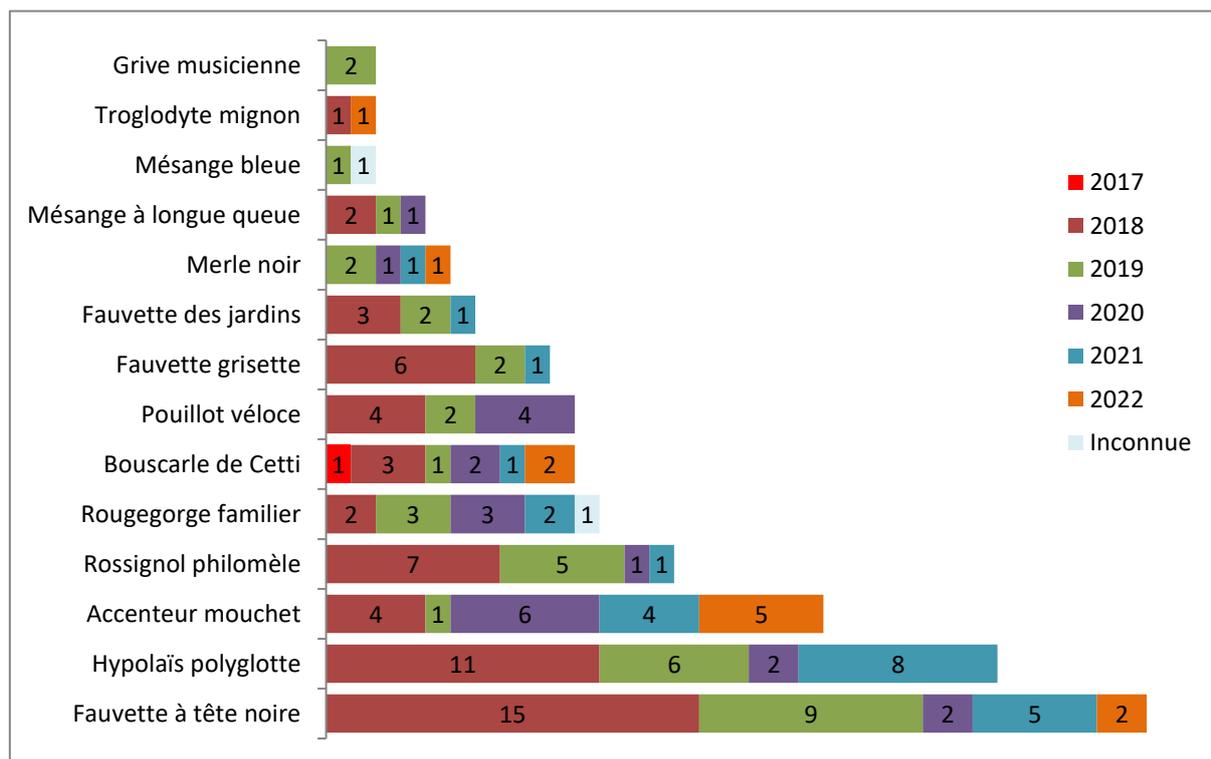


Figure 10 : Année de baguage des contrôles interannuels toutes années confondues (n=115 individus)

On enregistre une diminution du nombre de contrôles interannuels depuis 2019, passant de 49 à seulement 29 en 2023 (Tableau 3). Parmi les contrôles les plus espacés dans le temps, on retrouve 2 Hypolaïs polyglottes, 1 Fauvette à tête noire, 1 Accenteur mouchet, 1 Bouscarle de Cetti et 1 Grive musicienne capturés à 4 années d'intervalle (Figure 11).

Tableau 3 : Année de capture des contrôles interannuels en fonction de l'année de la 1<sup>ère</sup> capture (n=196 contrôles)

| Année de la 1 <sup>ère</sup> capture \ Année de capture | Année de capture |           |           |           |           |
|---|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|   | 2019             | 2020      | 2021      | 2022      | 2023      |
| 2017  | 1                | 0         | 0         | 0         | 0         |
| 2018  | 48               | 19        | 11        | 5         | 0         |
| 2019  |                  | 27        | 11        | 6         | 1         |
| 2020  |                  |           | 18        | 6         | 3         |
| 2021  |                  |           |           | 14        | 13        |
| 2022  |                  |           |           |           | 11        |
| <b>Total général</b>                                    | <b>49</b>        | <b>46</b> | <b>40</b> | <b>32</b> | <b>29</b> |

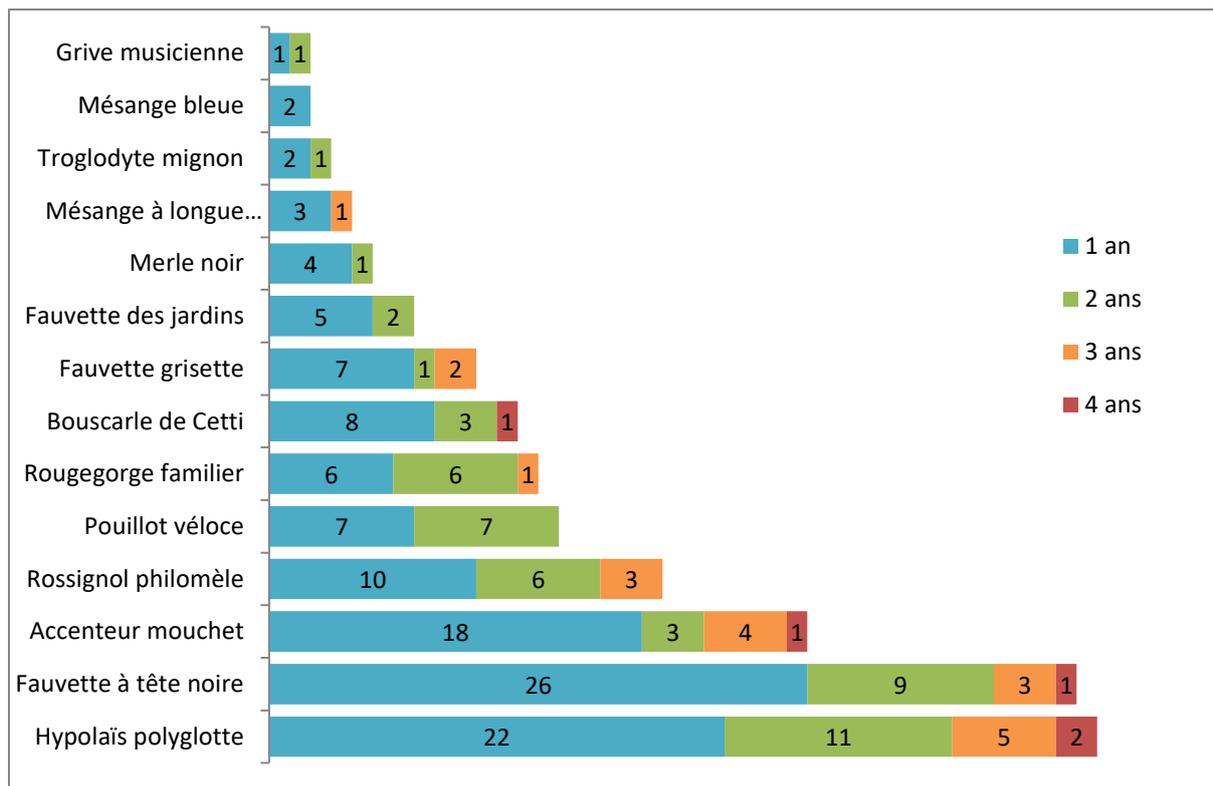


Figure 11 : Intervalle de temps entre la 1<sup>ère</sup> capture et les différents contrôles interannuels en fonction des espèces (n=196 contrôles)

Naturellement, la majorité des contrôles interannuels sont enregistrés l'année suivant le baguage, et leur nombre diminue d'année en année.

L'étude des autocontrôles interannuels d'oiseaux adultes permet d'évaluer un proxy de la survie et de la fidélité des individus reproducteurs au site. Dans un premier temps, seuls les individus capturés à l'âge adulte ont été pris en compte dans l'analyse, d'une part car le taux de mortalité des juvéniles est très important la première année (de l'ordre de 75%), et d'autre part car ils ne reviennent généralement pas se reproduire exactement là où ils sont nés<sup>1</sup>. On notera que les taux de survie/fidélité présentés dans la figure 12 sont sous-estimés, car chaque année et pour un même site, seuls 20 à 75% des individus sont recapturés<sup>2</sup>. La proportion d'individus recontrôlés au moins un an après la première capture représente donc une quantité minimale d'individus ayant survécu et étant revenus sur leur site de reproduction au printemps.

<sup>1</sup> CRBPO. (15 août 2014). « Programme STOC Capture ». <https://crbpo.mnhn.fr/les-programmes-de-recherche/axe-1-demographie/article/programme-stoc-capture>

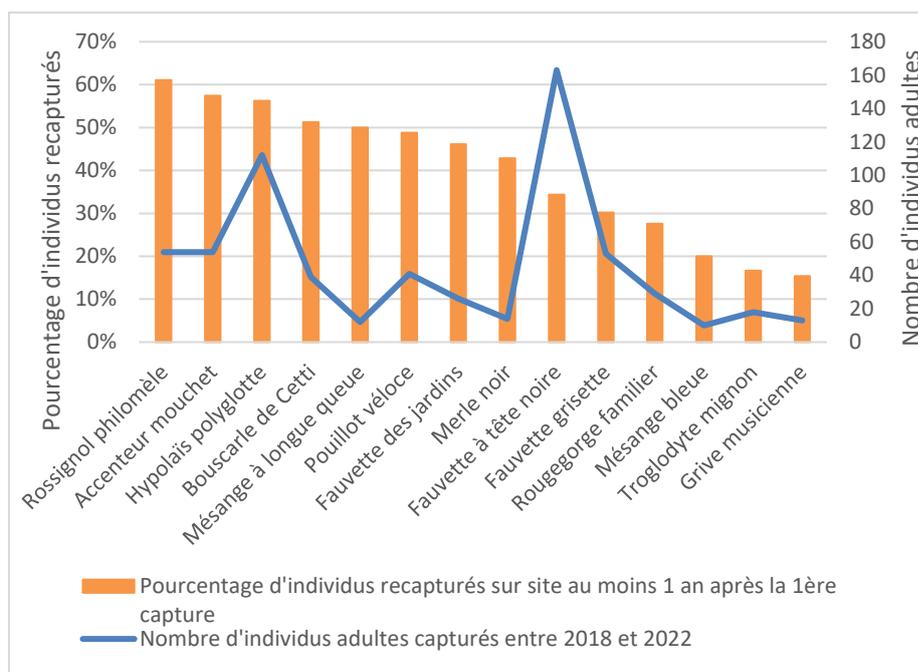


Figure 12 : Nombre d'individus adultes capturés par espèce entre 2018 et 2022 et pourcentage de ces individus recapturés sur site au moins 1 an après

Le Rossignol philomèle, l'Accenteur mouchet, l'Hypolaïs polyglotte et la Bouscarle de Cetti sont les espèces présentant le plus haut taux de recapture d'adultes avec des valeurs comprises entre 51 et 61%. En d'autres termes, plus de la moitié des individus adultes de ces espèces survivent à l'hiver et reviennent se reproduire sur le site au printemps suivant. A l'inverse, la Mésange bleue, le Troglodyte mignon et la Grive musicienne sont les moins recapturées, avec des valeurs comprises entre 15 et 20%. Pour ces trois dernières espèces, il convient cependant de rester prudent vis-à-vis de ces chiffres, les échantillons étant faibles (2 individus recapturés seulement pour la Mésange bleue et la Grive musicienne, 3 pour le Troglodyte mignon).

Si l'on s'intéresse maintenant aux jeunes individus, on remarque tout d'abord, comme attendu, que les taux de recapture sont largement plus faibles que chez les adultes avec des valeurs comprises entre 0 et 10% (Figure 13), témoignant d'une faible survie et fidélité au site. En effet, seuls 39 individus sur les 871 jeunes capturés entre 2018 et 2022 ont été recapturés sur le site au moins 1 an plus tard. Cela représente donc de très faibles effectifs pour la plupart des espèces présentées ci-dessous. Seuls le Rougegorge familier, l'Accenteur mouchet et la Fauvette à tête noire avec respectivement 9, 8 et 8 individus enregistrent plus de 2 autocontrôles interannuels. Il est tout de même intéressant de noter que même de grands migrateurs transsahariens tels que la Fauvette des jardins ou l'Hypolaïs polyglotte reviennent nicher sur leur lieu de naissance.

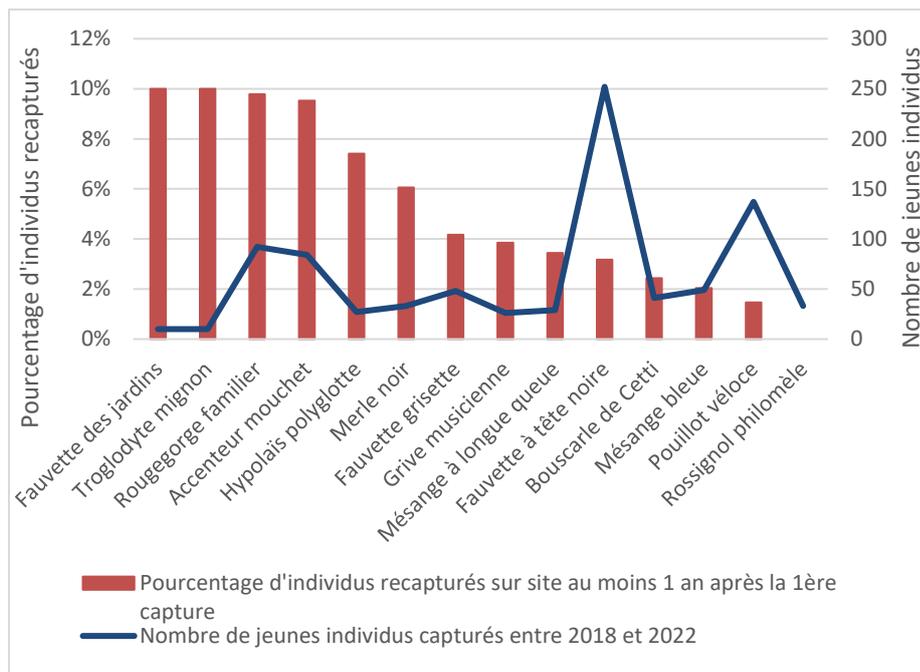


Figure 13 : Nombre de jeunes individus capturés par espèce entre 2018 et 2022 et pourcentage de ces individus recapturés sur site au moins 1 an après

## Conclusion

L'analyse des données du STOC-Capture sur le site de Donges-Est révèle l'intérêt de ce suivi, à l'échelle locale comme indicateur de l'état de santé des écosystèmes, et à l'échelle nationale pour l'étude démographique des populations d'oiseaux nicheurs communs. En six années de suivi, 2519 captures ont été enregistrées pour 1880 individus appartenant à 30 espèces différentes. On note des effectifs fluctuants, notamment entre 2018 et 2021, avec une année 2019 exceptionnelle tant en nombre de captures qu'au regard de la qualité de la reproduction. Les effectifs sont cependant globalement à la baisse, illustrant une dégradation de l'état des populations nicheuses sur le site. Cette tendance s'observe pour chacune des huit espèces majoritairement capturées sur le site, de manière plus ou moins marquée.

Pour la plupart de ces espèces, les valeurs de l'âge-ratio sont très fluctuantes entre les années, indiquant de fortes variations de la qualité de la reproduction. Si le Rougegorge familier et la Fauvette à tête noire semblent plutôt bien se porter, l'Accenteur mouchet et le Pouillot véloce affichent des âge-ratios à la baisse ces trois dernières années.

Depuis 2018, 196 autocontrôles interannuels ont été réalisés. Ils concernent 155 individus de 14 espèces différentes. Le nombre de ces autocontrôles est en baisse annuelle depuis 2019. Ces données nous renseignent sur les taux de survie et de fidélité au site de reproduction. Les espèces les plus recapturées sont le Rossignol philomèle, l'Accenteur mouchet, l'Hypolaïs polyglotte et la Bouscarle de Cetti, pour lesquelles plus de la moitié des individus adultes ont survécu à l'hiver et sont revenues se reproduire sur le site au printemps. On notera également plusieurs autocontrôles interannuels de grands migrants transsahariens nés sur le site et revenus y nicher.

L'ACROLA souhaite poursuivre le STOC-Capture sur le site de Donges-Est pour 3 ans supplémentaires afin de continuer sa veille sur l'état de santé des populations nicheuses locales, et de contribuer à la connaissance et la recherche sur les oiseaux à l'échelle nationale.